

Modificatif au règlement de manoeuvre de l'Artillerie antiaérienne

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Modificatif au règlement de manoeuvre de l'Artillerie antiaérienne : (ART. 128) . Titre III, Unités armées du matériel de 40 mm AA. 39. 55/T1. à pointage moteur équipé du connecteur P. M. 3178. Service des pièces. (ART. 128 bis) : Approuvé le 23 Mars 1959 sous le n° 2413 EMA/3/ET

Adresse bibliographique : [S. l.] : A.I.A., 1959

Description matérielle : 1 vol. (31 p.) ; 21 cm

Autre variante du titre : [Unités armées du matériel de 40 mm AA. 39. 55/T1. à pointage moteur équipé du connecteur P. M. 3178. Service des pièces. (ART. 128 bis).]

Sujet(s) : ART. 128 bis
Artillerie antiaérienne, Unités de 40 AA. 39. 55/T1, Service des pièces